NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER

Créé en 1965 - Affilié à la Fédération Française de Motocyclisme N°0620
Agrément Jeunesse et Sports N° 03/83-68-S Inscrit au Tribunal de MUNSTER, Volume IV, N° 138
Membre du Comite départemental des sports et loisirs moto.

MONTEE IMOSSIBLE DU 28 AOÛT 2016 A MUHLBACH SUR MUNSTER (68)
HILLCLIMBING am 28 AUGUST 2016 IN MUHLBACH SUR MUNSTER
HILL CLIMBING AOÛT 2016 28 TO MUHLBACH SUR MUNSTER
MUHLBACH SUR MUNSTER (68) FRANCE / FRANKREICH

RÈGLEMENT PARTICULIER 2016

1. ORGANISATION :

Le NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER organise LE 28 août la 6ème Montée Impossible de Muhlbach sur Munster, catégorie Nationale, Championnat de France, à 68380 MUHLBACH sur MUNSTER.

Ce règlement a été approuvé par la Fédération Française de Motocyclisme sous le N° Visa en cours. Les prescriptions du Règlement Sportif des courses de Montées Impossibles sont applicables à cette épreuve inscrite en catégorie Nationale. Numéro de l'Epreuve FFM : 314

2. DÉFINITION :

Dates et lieu	: 28 août 2016 à Muhlbach sur Munster (68380) Organisation NMC Munster
Longueur	: 210m
Largeur moyenne	: 7m
Dénivellation	: 85m
Pente moyenne	: 90%
Lieu	: Ancienne carrière de Muhlbach sur Munster

3.NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Prototype : maximum 85
Motos solo : maximum 20
L'organisateur se réserve le droit de clore les engagements dès que le nombre limite est atteint.

4. CAPACITÉ :

Nationale, inscrite au calendrier FFM.

5. CATÉGORIES DE COURSE MOTOS ET PROTOTYPES :

Classement établi en respectant les RTS de la discipline.

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

6. CONCURRENTS :

Dans chaque catégorie, les participants français et étrangers concourront pour le même classement.

Les pilotes étrangers devront avoir une licence une épreuve. Des licences une épreuve peuvent être prises sur le site intra-net, il faut joindre un certificat médical de moins d'un an.

7. ENGAGEMENTS :

Pour le Championnat de France : Les engagements se feront sur le site de la FFM avec engage-sport.
Le montant de l'engagement est de 70€.

8. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront confirmées 8 jours avant l'épreuve.

Pour tout renseignements.

Adresse :

SCHICKEL Jean-Marc NMC Munster
6 grand rue - 68380 BREITENBACH
Email : jmschickel@gmail.com
tél portable : 06 11 60 22 68 Tél : 03 89 30 01 36

9. CONFIRMATION D'ENGAGEMENT :

Chaque engagement retenu sera confirmé 8 jours avant la course.
Du fait de leur inscription, les coureurs adhèrent sans restriction à la réglementation générale des courses de Montée Impossible ainsi qu'au règlement particulier de l'épreuve dont ils reconnaissent avoir pris connaissance.

10. VÉRIFICATIONS

- Lieu : Chapiteau près du parc coureurs.

- Administratives et techniques : le samedi de 17h à 18h30 et le dimanche matin de 6h30 à 8h30.

Tous les concurrents doivent d'abord effectuer le contrôle administratif avant de passer au contrôle technique.

Le contrôle technique comprend les vérifications suivantes :
- la moto ou le prototype.
- la tenue type moto cross, pantalon et maillot, bottes moto cross, enduro ou trial crantées.
- gants type moto cross.
- la protection dorsale EN 1621-2 et EN 1621-4 ou Label FFM et pectorale homologuée EN 14021 ou label FFM.
- le casque intégral type moto cross aux normes en vigueur. (ECE22-05)
- Tee-shirts, blousons, sweets ou autre sont interdits.

11. ENTRAINEMENTS :

- pas de séance d'entrainement

12. COURSE :

Première manche : dimanche 28 août 2016 à partir de 8h
Deuxième manche : dimanche 28 août 2016 à partir de 10h
Troisième manche : dimanche 28 août 2016 à partir de 13h30
Quatrième manche : dimanche 28 août 2016 à partir de 15h30

Fin de course prévue pour 17h 30.

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

13. DÉPART :

Le départ se fera moteur en marche selon les directives du directeur de course, au feu vert ou au drapeau.

Un seul faux départ, dans la ligne des 10m, sera toléré par manche.

14 ARRIVÉE :

L'arrivée sera jugée au temps par des cellules photo, sur la ligne de départ et sur la ligne d'arrivée.
Les motos qui ne franchissent pas la ligne d'arrivée seront jugées par une mesure laser, à l'axe de la roue avant, à l'endroit où la moto s'immobilise.
Une cellule photo intermédiaire donnera un temps de référence intermédiaire.

15 DESCENTE MOTO :

Pour les pilotes qui ont interrompu leur accès au sommet, les motos sont redescendues par l'organisateur à l'aide d'un treuil de débardage selon l'endroit ou ils se sont arrêtés, sinon les motos sont redescendues par les accès en bord de piste.

16 CLASSEMENTS :

Championnat de France 2016.

17 PRIX :

Aucune prime de départ ne sera versée à l'occasion de ces épreuves.
Les primes d'arrivées sont celles du championnat de France 2016.

18 Attributions des points pour le Trophée des 4 Massifs :

Les points sont attribués de la manière suivante :

1er : 25 points	5ème : 16 points	9ème : 12 points	13ème : 8 points	17ème : 4 points
2ème : 22 points	6ème : 15 points	10ème : 11 points	14ème : 7 points	18ème : 3 points
3ème : 20 points	7ème : 14 points	11ème : 10 points	15ème : 6 points	19ème : 2 points
4ème : 18 points	8ème : 13 points	12ème : 9 points	16ème : 5 points	20ème : 1 point

19 COUPES :

Prototypes : 3 coupes
Motos : 3 coupes

20 RÉCLAMATIONS :

Se reporter au règlement fédéral 2016 des Montées Impossibles

21 AFFICHAGE DES RÉSULTATS :

Un tableau d'affichage sera installé dans le parc des coureurs, son responsable sera en liaison avec le chronométrage de la ligne de départ.

21 PARC DES COUREURS :

Le parc des coureurs est praticable par temps de pluie. Tous les pilotes sont priés de respecter leur emplacement indiqué par le responsable du parc.

22 DISTRIBUTION DES PRIX :

La distribution des prix se fera le dimanche soir à partir de 18h.

23 ASSURANCE :

L'organisateur a contracté une assurance RCO - VTM pour l'organisation de la course (Obligatoire pour avoir l'arrêté de la préfecture) auprès de Gras Savoye à Villeurbanne, N° de Contrat (en cours) .

23 OFFICIELS :

Directeur de course : CHALLAMEL Jean-Claude
Président du jury : THOMAS ANDRE
Contrôle technique : JANODET Jean-Philippe
Commissaires sportifs : Bato Walter – JM Schickel

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

Commissaires de piste : RUNSER Richard – SCHICKEL Philippe – FLESCH David – Rinckenbach Damien - Gilles Straub .

24 CORRESPONDANCE :

Toute correspondance est à adresser à :

M. SCHICKEL Jean-Marc
6 Grand'rue
F-68380 BREITENBACH
Portable : 06 11 60 22 68
Tél : 03 89 30 01 36

Email : jmschickel@gmail.com

Ste web : www.nmcmunster.jimdo.net

15/06/2016

L. M. R. Alsace
President : Thierry POMMIER
12 Rue de la Chenaie
57370 SAINT-JEAN-KOURTZENRODE
Email :president@lmr-alsace.com

Visa 1610855
le 16/08/16

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER

Créé en 1965 - Affilié à la Fédération Française de Motocyclisme N°0620
Agrément Jeunesse et Sports N° 03/83-68-S - Inscrit au Tribunal de MUNSTER, Volume IV, N° 138

SCHICKELJean-Marc
6 grand'rue
68380 BREITENBACH
Email : jmschickel@gmail.com
Site Web : www.nmcmunster.jimdo.net
Tél : 03 89 30 01 36
Portable : 06 11 60 22 68

Breitenbach le 6 avril 2016.

Réf. : 2016_007 MI

PROGRAMME du DIMANCHE 28 août 2016

6h30h	Contrôles administratifs et techniques
8h30	Première Manche
10h30	Deuxième Manche
12h30	Pause de la mi-journée
14h	Troisième Manche
16h	Quatrième Manche - Finale des 30 meilleurs
18 h	Remise des prix

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00